

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 janvier 2009  
(convocation du 6 janvier 2009)

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOIX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard  
Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent à cpter de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à cpter de 11 h 50  
Mme FAYET Véronique à Mme LIRE Marie-Françoise à cpter de 12 h 20  
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel  
M. GAUTE Jean-Michel à M. SOLARI Joël  
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 13 h 00  
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 40  
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 12 h 40  
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude à cpter de 12 h 50  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10 h 00 puis à M. TRIJOULET Thierry à cpter de 12 h 40  
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12 h 15  
Mme LACUEY Conchita à Mme Cartron Françoise à cpter de 12 h 25  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à cpter de 12 h 30  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 12 h 25  
puis à Mme FAORO Michèle à cpter de 12 h 25  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 12 h 50 puis à

M. BONNIN Jean-Jacques à cpter 12 h 50  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel  
Mlle. DELTIPPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 20  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean -Jacques à cpter de 12 h 15  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick jusqu'à 12 h 50 puis à M. RAYNAL Franck à cpter de 12 h 50  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 9 h 50  
Mme LAURENT Wanda à M. DUPOUY Alain à cpter de 12 h 00  
M. MANGON Jacques à Mme BONNEFOY Christine à cpter de 12 h 50  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 12 h 15 puis à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 15  
M. PALAU Jean-Charles à Mme PARCELIER Muriel à cpter de 11 h 00  
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à cpter de 12 h 15  
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 10 h 20  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. ROBERT Fabien  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 11 h 50

**EXCUSE : M. DELAUX Stéphan**  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Fourniture de combustible, entretien des installations de chauffage et de climatisation des bâtiments communautaires, exploitation et maintenance des installations secondaires des sous-stations des bâtiments scolaires desservis par le réseau de chaleur rive droite - Appel d'offres - Autorisation.**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le marché d'exploitation des installations de chauffage et climatisation de l'ensemble des bâtiments communautaires arrive au terme de son délai de validité en septembre 2009.

Les prestations à réaliser dans le cadre de ce marché sont les suivantes :

- Fourniture de combustible avec intéressement aux résultats d'exploitation en matière de chauffage,
- Maintenance courante préventive et curative en chauffage et climatisation,
- Garantie totale pour les installations de climatisation des locaux techniques ou des salles opérationnelles,
- Entretien programmable et améliorations mineures,
- Exploitation et maintenance des sous stations des écoles de Cenon, Lormont et Floirac, raccordées au réseau de chaleur des hauts de garonne.

A cette fin, les services communautaires ont établi un dossier de consultation des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert, avec publicité européenne, en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du code des Marchés Publics, en vue de la dévolution des prestations décrites ci-dessus (dossier consultable par les conseillers communautaires à la direction centrale des achats et marchés, en application des articles L2121-12 et 13 du C.G.C.T.).

Le patrimoine bâti communautaire est en constante évolution. Pour permettre la prise en compte de nouveaux bâtiments ou l'abandon de certains en cours de marché, l'opération implique le recours à un marché à bons de commande édicté par l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Le cahier des clauses techniques générales applicable aux marchés publics d'exploitation de chauffage autorise différents types de marché et permet notamment d'intégrer une clause d'intérressement prévoyant le partage des économies ou des excès de consommation de combustible par rapport à une consommation de base définie pour un hiver moyen. Ce type de marché incite particulièrement les deux parties à économiser l'énergie : la personne publique par des actes de gestion et de maîtrise de ses consommations énergétiques et le titulaire en veillant au maintien de l'optimisation d'un programme de maintenance. Dans ce contexte, nous proposons donc de lancer un marché unique d'une durée de 4 ans de type M.T.I. (Marché à Température avec Intéressement).

Ce marché sera conclu à prix unitaires à compter de septembre 2009 et pour un montant compris entre un montant minimum de 1 200 000,00 €/HT et un montant maximum de 3 600 000,00 €/HT sur la durée totale du marché.

Ces prestations seront imputées sur les budgets et exercices correspondants aux chapitres et articles concernés :

<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Fonction</b>	<b>CRB</b>
011	60612	0204	AA20
011	6156	0204	AA20
011	60612	0205	AA20
011	6156	0205	AA20
011	60612	0261	AA20
011	6156	0261	AA20
011	6156	0211	AA20
011	6156	0212	AA20
011	6156	0213	AA20
011	60612	8221	AA20
011	6156	8221	AA20
011	60612		
011	6156		
011	60612	0206	A410
011	6156	0206	A410
011	6156	0260	A720

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à lancer la procédure,
- à signer les marchés à intervenir avec la ou les entreprises qui auront émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert, lancé en application notamment des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'entreprises, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, soit par marché négocié,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 JANVIER 2009  
  
PUBLIÉ LE : 23 JANVIER 2009

M. MICHÈLE ISTE